



Responsabilité sinistre

Par Mariajesus

Bonjour ,

Je me suis retrouvé dans une rue où il y avait des travaux qui étaient mal signalés . J'ai dû faire demi-tour et me mettre sur le côté droit de la chaussée car un autre véhicule était derrière moi .

Ce véhicule m'a percuté donc tout le côté droit .

Mon assurance me signale que ma responsabilité est de 50%.

L'expert quand à lui dans son rapport me signale que j'ai 0% à charge et dommage imputable avec collision côté droit à 135 °avec un autre véhicule.

Mon assureur m'a informé que je devrais régler la facture des réparations de 50%.

Pouvez-vous m'éclairer sur la situation .

Je reste à votre disposition pour toutes informations complémentaires et vous remercie par avance .

Par chaber

bonjour

comment est rédigé le constat amiable: croix plan observations éventuelles?

Par Mariajesus

Puis-je vous envoyer une copie?

Si oui comment je procède ?